l'état de viabilité du 1er janvier 1899 sur le territoire de la commune, vient d'être affiché à la Mairie.

Il comprend : 1. Chemins d'intérêt commun n. 112 de Croix à Mouscron, toute la longueur sur le territoire, 1898 mètres. — N· 143 de Wambrechies à Hem, avec embranchement sur le Triez, l'Allumette les Ogiers, Roubaix et les Trois-Baudets, toute la longueur 4545 mètres. — 2· Vicinaux ordinaires. — N· 3, de Beaumont, tout le chemin, 201 mètres. — N· 4, d'En haut, dit le Croquet, id., 768 mètres. — N· 6, des Ogiers, id., 250 mètres. — N· 7, du Noir Bonnet, id., 440 mètres.

Dans les dix jours qui suivront la publication de ce tableau, les intéressés seront admis à présenter leurs observations sur l'état des dits chemins.

Les chemins qui n'auront pas fait l'objet d'aucune observation seront considérés comme étant en état de viabilité par le seul fait de la publication du tableau et leur dégradation ultérieure pourra donner lieu à des demandes de subventions.

Acte de probité. — M. Louis Deleneuville, conducteur aux tramways de la Compagnie du Nord, faisant le service de Lille à Roubaix, a trouvé, dans la journée de jeudi, un porte-monnaie contenant soixante francs environ.

Il a déposé sa trouvaille au bureau de la compagnie, où son propriétaire est venu la réclamer.

M. Deleneuville est coutumier du fait, c'est lui qui dernièrement, a trouvé un panier contenant entre autres objets, une somme de 1800 francs, qu'un brave ouvrier, père de famille, avait oublié dans le car. Nous le félicitons très volontiers.

Marche militaire. — Vendredi, vers 2 heures de l'après-midi, le 16e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Lille, a fait une marche militaire dont le point terminus était la place de Croix. Les hommes, dont la plupart étaient de jeunes soldats, avaient l'air très gaillards.

Personnel enseignant. — Madame Hautrauw, née Carlier, est nommée institutrice-adjointe à l'école des filles de la Grande Rue, en remplacement de Madame Baillon qui reçoit une autre destination.

Pigeons voyageurs. — Il y a, dans la commune, 139 détenteurs de pigeons voyageurs autorisés, qui font partie la plupart des sept sociétés établies dans le territoire de Croix.

Ces dernières sont : Le pigeon français, le pigeon roux, le pigeon marin, de bon espoir, le pigeon tonkinois, le roux jabotté et le pigeon blanc.

Toutes ces sociétés, en grande partie, entraînent à de très longues distances.

La bagarre de la rue Basse. — M. Séguin, commissaire de police, continue toujours son enquête au sujet de cette rixe. Plusieurs individus, compromis nous devrions dire tous, sont connus ; il est possible que pour demain les recherches seront terminées. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cet incident.

Wasquehal. — *Recrutement de la classe 1898.* — Voici la liste des jeunes gens de la commune formant le contingent pour le recrutement de la classe 1898 :

Jules Baert, Fabrien Baudrie, Edouard Blauwblomme, Henri Bossier, Jules Bouckenooghe, Georges Bourel, Arthur Bouthez, Henri Buffart, Edouard Caby, Théophile Caillebaut, Omer Debock, François Debuck, Gustave Déconinck, Ernest Decottignies, Auguste Dekeyser, Gustave Delebecque, Jules Delecluse, Georges Demêtre, Polydore Depoortère, Arthur Depreux, Louis Devos, Waltrand Dhulluin, Edouard Dressler, Victor Duponchelle, Louis Haquette, Julien Hermez, Noël Hooreman, Henri Joostens, Henri Jovenaux, Denis Leconte, Louis Leconte, François Lemaire, Auguste Lepers, Paul Loth, Jules Merchiet, J.-B. Marescaux, Désiré Miquelle, Alfred Niffle, Ildefonse Opdebeeck, Ernest Quef, Vincent Rœlens, Alfred Ladaune, Victor Sadoine, Henri Salomez, François Segard, Auguste Stein, Clément Tasnière, Clovis Thery, Joseph Wuilfart, — Total : 50.

Service vicinal. — Voici le tableau des chemins d'intérêts communs et chemins vicinaux ordinaires entretenus à l'état de viabilité au 1er janvier 1899 sur le territoire de la commune.

1· *Chemins d'intérêt commun.* — N· 143 de Wambrechies à Hem, avec embranchement vers le Triez, l'Allumette, les Ogiers, Roubaix et les Trois-Baudets, toute la longueur sur le territoire, 6432 mètres. — N· 144 de la Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem, toute la longueur sur le territoire, 1876 mètres.

2· *Chemins vicinaux ordinaires* : N· 1, pavé de Lille, 1508 mètres — N· 2, pavé du Heule, 718 mèt. — N· 3, chemin Duthoit, 1063 mèt. — N· 5, chemin du Haut Vinage, 2162 mèt.—N· 6, chemin du Triez, 690 mèt. — N· 7, chemin du Grand-Cottignies, 605 mèt. — N· 9, chemin de Croix au Pile, 110 mètres.

Dans les dix jours qui suivront la publication de ce tableau, les intéressés seront admis à présenter leurs observations sur l'état desdits chemins.

Les chemins qui n'auront fait l'objet d'aucune observation seront considérés comme étant en état de viabilité par le seul fait de la publication du tableau et leur dégradation ultérieure pourra donner lieu à des demandes de subventions.

Statistiques des étrangers. — Au 1er janvier 1899, il résidait dans la commune : Allemands, hommes 7, femmes 4, enfants 7. Total 18 — Belges, hommes 725, femmes 472, enfants 915. Total 2112 — Hollandais, hommes 2, femme 1. Total 3

Total général : Hommes 734, femmes 477, enfants 922 ; soit 2133 étrangers sur 4875 habitants.

Arrestation. — Le nommé Eugène Parent, 40 ans, marchand ambulant, demeurant à Marcq, a été mis en état d'arrestation et sera déféré au parquet pour menaces, injures et coups. La scène a eu lieu chez M. René Lefebvre, cabaretier-tonnelier et conseiller municipal, au hameau du Petit-Wasquehal. Parent se trouvait en état d'ivresse.

Contravention. — Sur plainte déposée par une dame S..., le garde Wanin a dressé contravention pour insultes à une cabaretière demeurant près du cimetière, également une dame S...

L'affaire aura son dénouement devant le tribunal de simple police.

LILLE

Les express de Lille-Paris

La Chambre de Commerce de Lille était en instance depuis quelque temps déjà auprès de la Cie du Chemin de fer du Nord pour obtenir l'arrivée à Paris du 1er express vers 10 heures, de façon à permettre de profiter de la matinée pour les affaires.

Une lettre du Comité de direction vient de l'informer que satisfaction sera bientôt donnée à son desideratum.

A dater du prochain service d'été il y aura deux trains le matin, l'un partant à 6 h. 45, pour arriver à Paris à 10 heures ; l'autre partant à 8 h. 40 pour arriver vers midi.

Il y aura également deux trains le soir pour le retour, l'un à 7 heures, arrivant à Lille à 10 h. 17 et l'autre à 8 h. 40, arrivant à 11 h. 55.

De plus, l'express de l'après-midi, partant de Lille à 1 h. 25 comportera des voitures de 3e classe.

On ne peut que féliciter la Compagnie du Nord des améliorations qu'elle apporte ainsi aux relations commerciales de la région avec la Capitale.

Une fillette grièvement brûlée par un bec de gaz

Un terrible accident s'est produit hier vers six heures du soir : l'enfant des concierges du *Bar Continental*, place de la Gare, a été grièvement brûlée dans les circonstances suivantes : La petite Rosa Follet, âgée de quatre ans, jouait dans les escaliers, lorsqu'attirée comme les libellules par l'éclat du gaz, elle s'approcha de la cage de l'escalier où flambait un bec papillon.

Le feu prit aux vêtements de la pauvrette dont les vêtements s'embrasèrent en un instant. C'en était fait de l'infortuné bébé si une servante de l'établissement n'était accourue, attirée par ses cris lamentables. Fort courageusement la bonne se jeta sur l'enfant, étouffant avec ses robes la flamme dévorante.

Lorsque Rosa Follet fut portée chez ses parents, elle n'avait plus sur elle que quelques lambeaux de chemise déjà à moitié consumés. La figure et les bras ne formaient plus qu'une immense plaie. M. le docteur Rouzé, qui lui a donné ses soins, espère la sauver.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ATTAQUE D'UNE SENTINELLE à la Poudrière

Un grave incident s'est déroulé, la nuit dernière, à la poudrière sise près de la maison d'arrêt : une sentinelle a été attaquée par deux individus et a fait feu sans les atteindre.

Il était minuit et demie. La nuit était sombre et un brouillard épais ne permettait pas de distinguer à deux mètres devant soi.

Un sous-officier du 3e génie, chargé de faire la ronde réglementaire, sortait, à cette heure, du poste de la rue d'Amiens, accompagné d'un soldat du 33e, porteur d'un falot. Arrivés à l'entrée de la rue Neuve-St-Nicaise, près du cabaret Tinot, les deux hommes entendirent crier : « A la garde ! » Ce cri était poussé par la sentinelle en faction au bastion qui se trouve à la descente du stand des Carabiniers d'Artois, à la suite d'un coup de feu qui venait d'être tiré par la sentinelle de faction à la poudrière.

Le sous-officier et l'homme rebroussèrent chemin et revinrent au poste querir mainforte.

Le caporal de garde et plusieurs hommes armés sortirent aussitôt, et la troupe se rendit en hâte vers la poudrière.

Là, le factionnaire, le soldat Morel, de la 10e compagnie du 33e, leur raconta qu'un individu s'était approché vers le bâtiment dont il avait la surveillance ; malgré les sommations réglementaires, cet individu avait continué à avancer.

Au même moment, un second individu descendait le talus et saisissait le soldat par les épaules, pendant que le premier essayait de s'emparer de son fusil.

Le soldat Morel se débattit vivement et put se débarrasser de l'un de ses agresseurs ; ce que voyant, tous deux prirent la fuite. L'un d'eux regrimpa le talus ; c'est à ce moment que Morel fit feu sans l'atteindre, car, arrivé au sommet de la crête, l'agresseur lança un coup de sifflet pour appeler son acolyte.

Les soldats battirent les environs, mais vainement, car la nuit rendit les recherches difficiles.

L'autorité militaire a ouvert ce matin à la première heure une enquête sur cet incident, qui en rappelle un autre du même genre, survenu au même endroit, il y a quatre ans.

A n'en pas douter, les deux individus, que jusqu'ici on n'a pu retrouver, doivent avoir une connaissance complète de la topographie des lieux, car il est assez difficile d'arriver jusqu'à la poudrière la nuit, et surtout par une nuit très obscure.

Attendons les résultats de l'enquête menée parallèlement par la police locale et la gendarmerie.

BETHUNE

Un soldat du 16e chasseurs qui tombe du train A LENS

Jeudi, vers dix heures et demie du soir, à l'arrivée en gare de Lens du train 2014 venant de la direction de Béthune, des militaires informèrent M. Delbart, chef, qu'un chasseur à pied appartenant au 16e bataillon était tombé de leur compartiment entre Bully-Grenay et Lens. L'un de ceux-ci, le soldat Mekerche, du 33e d'infanterie, déclara qu'en vain il avait essayé de faire fonctionner la sonnette d'alarme.

Aussitôt M. le chef de gare de Lens avisa par télégramme son collègue de Bully-Grenay qui donna ordre aux trains venant vers Lens de marcher avec prudence en raison de l'accident signalé.

Sans perdre de temps, M. Delbart, accompagné de M. le chef de section partit sur une machine à la recherche du voyageur, tandis que des agents du chemin de fer du Nord allaient à pied explorer la voie.

Les recherches quoique minutieuses furent sans résultat.

Vendredi matin on apprit qu'un soldat portant des blessures était arrivé vers minuit chez le mineur Mayeux, demeurant au n· 10 de la première avenue de la cité ouvrière de la fosse n· 11 des mines de Lens. On alla aux renseignements et l'on acquit la certitude que ce soldat était la victime de l'accident que nous rapportons. Il se nomme Jules Duhamel, âgé de 22 ans, soldat au 16e bataillon de chasseurs à pied en garnison à Lille.

Interrogé par M. Desplanque, inspecteur, il déclara que se trouvant dans le train, revenant de passer quatre jours de permission chez ses parents qui habitent Nesle, canton de Samer, il voulut en traversant la plaine de Lens, regarder la fosse n· 11 où il a travaillé et logé chez un mineur, Mayeux ; que tout-à-coup la portière s'ouvrit et qu'il tomba sur la voie.

Il la suivit environ 200 mètres pour sortir par le passage à niveau et de là se rendre au domicile dudit Mayeux.

Le chasseur Duhamel porte une forte plaie à la tête ; le docteur Lequette après l'avoir pansé a ordonné d'urgence son transfert à l'hôpital de Lens.

L'enquête laisse supposer que ce soldat a sauté volontairement du train. Ses dires sont inexacts puisqu'il est tombé du côté opposé à la fosse n· 11 et l'examen des lieux prouve d'après les traces relevées qu'il a sauté la face dirigée vers l'avant du train.

Le chasseur Duhamel voulait sans doute descendre pour revoir d'anciennes connaissances à la fosse n· 11 de Lens.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 6 janvier

Présidence de **M. Martin**, vice-président. — Assesseurs : **MM. Labbe et Prudhomme**, juges. Ministère public : **M. Hirsch**, substitut.

LILLE

UN CHEVALIER D'INDUSTRIE

François Hobkirk, d'origine écossaise, appartient à une honorable famille des environs de Nantes. Ce qui ne l'empêche pas à 35 ans, d'être titulaire d'une trentaine de condamnations, dont les quatorze dernières prononcées par défaut, depuis 1895, représentant environ 59 ans de prison et 11 relégations.

Engagé pour 5 ans à l'âge de 18 ans, Hobkisk obtint bientôt le grade de sous-officier et se fit casser par ses folies. Doté d'un conseil judiciaire, il commença en 1887 par se faire condamner à six mois de prison pour escroquerie. Aussitôt commence la série suivante : 1888 : Nogent-le-Rotrou, 20 jours — Auxerre, un mois — La Roche-sur-Yon, 13 mois — 1890 : Neufchâteau, 6 mois — Briey, 13 mois — 1891 : Besançon, 10 mois — Epinal, 15 mois — Nancy, 3 ans.

A ce moment, Hobkirk est appréhendé et enfermé à Clairvaux, pour purger tout ce premier stock. Il s'y conduit bien, obtient la libération conditionnelle et une grâce d'un an.

Il sort de prison en 1895, revêt un uniforme de lieutenant de chasseurs à cheval, du 5e régiment et commence une nouvelle tournée sous les noms de : duc de Cossé-Brissac, marquis de Chabaud-Latour; comte de Gestas de l'Espéroux.

Il ne fait que passer dans les villes où il opère et file chaque fois à l'étranger. Ce qui explique qu'il ait pu si longtemps dépister la police, c'est précisément que chaque fois il disparaissait de France, d'Europe même, et allait en Amérique diversifier ses prouesses.

On suit sa trace par les condamnations suivantes : 1895, Bayonne, 2 mois — Bordeaux, 5 ans, relégation — 1896, Lille, 2 ans, relégation — Lyon, 5 ans, relégation — Pau, 5 ans, relégation — Dijon, 2 ans, relégation — Montpellier, 5 ans, relégation — Toulon, 3 ans, relégation — Paris, 5 ans, relégation.

Hobkirk, enfin arrêté en septembre 1898, fait opposition à tous ces jugements.

Le tribunal de la Seine a confirmé les deux peines de 5 ans prononcées par lui en les confondant. A Melun, 2 ans et confusion.

A Tours, 5 ans et confusion, mais de plus 3000 francs d'amende qui se transformeront en contrainte par corps. Au Mans, à Rouen, 3 ans. A Amiens, 3 ans. Ces cinq dernières condamnations remplacent leurs équivalentes prononcées par défaut. Restent les neuf autres pour lesquelles Hobkirk continue son voyage.

Celle de Lille est venue devant le tribunal hier. En octobre 1896, Hobkirk vient s'installer à Lille au Grand Hôtel, toujours revêtu d'un uniforme d'officier.

Il fit appeler M. Sutter, tailleur, rue des Ponts-de-Comines, 34, qui accourut, chapeau bas, aux ordres de M. le duc de Cossé-Brissac. Il reçut une commande s'élevant à 2.800 fr. et, alléché par cet appât, livra de suite à crédit pelisse et smoking de 280 fr.

Hobkirk se présenta chez le représentant de la maison Huet, Grande Place, se fit prêter un sabre et marchanda un fusil de luxe de 900 fr.

Il se rendit également au manège civil de M. Terver, se donna comme envoyé d'un ancien colonel du 19e chasseurs, lui offrit une loge au théâtre, lui marchanda deux chevaux de 3,800 francs et disparut à l'heure du règlement... Heureusement pour M. Terver, il avait eu la prudence de ne pas expédier ses chevaux.

Notez en passant que le duc de Cossé-Brissac existe bel et bien, que Hobkirk prenait soin, avant de donner un nom, de le vérifier dans l'annuaire et de revêtir l'uniforme du grade correspondant.

Ce filou de haute marque, s'est contenté à l'audience d'un assentiment très humble au résumé précis que M. le président Martin lui faisait et de ses agissements à Lille et de son existence entière. Après plaidoirie de Me de Lauwereyns, le tribunal a réduit à un an la peine de deux ans de prison, sans confusion avec les autres peines. La relégation s'est trouvée une fois de plus prononcée.

Hobkirk a en certaines villes commis des escroqueries considérables, en bijoux notamment. Ses belles manières, son uniforme, lui valurent les faveurs des actrices les mieux cotées, qu'il escroqua, elles aussi, impitoyablement à Bruxelles et à New-York, ses exploits l'ont rendu célèbre. Le nombre de ses dupes et de ses aventures ne sera jamais bien connu. Aussi professe-t-il pour lui-même d'une part, pour l'humanité de l'autre, le plus dédaigneux mépris.

Une « chasseuse de sorts »

Au mois d'avril dernier, nos lecteurs ont appris le nom de la femme Bronze, dont le mari fut condamné à deux ans de prison pour avoir fait de ses enfants « les petits martyrs de Lambersart. »

De son côté, Marie Morex, la femme Bronze, fut condamnée à cette époque, à 6 mois de prison pour *vol au préjudice d'une batelière*. Elle vient d'être condamné à 6 autres mois pour escroquerie commise à la même époque au préjudice d'une autre batelière, la femme Hollen, « capitaine de l'esprit des eaux. »

Il n'y a vraiment que sur des bateaux que l'on puisse commettre des escroqueries d'un tel genre. La femme Brouze passe près d'une bélandre, près de Roubaix et dit à la patronne, le 10 avril :

— Avez-vous besoin de prières, de neuvaines, de messes ?

Et tandis qu'elle interroge, elle examine le milieu.

— Vous êtes bien malade, dit-elle à la vieille Hollen, qui a 85 ans. C'est parce qu'on vous a jeté un sort. Vous avez un fils ?

— Oui.

— Eh bien, c'est sa bonne amie qui a fait le coup en lisant des malédictions dans un petit livre.

— Elle ne sait pas lire.

— Elle le fait lire par une de ses amies. Je puis vous guérir, moi, et guérir votre fils par la même occasion. J'ai déjà guéri X... et Y... qui avaient des vers solitaires, et la femme Z... atteinte de stérilité. Vous n'avez qu'à mettre sous l'escalier de la *bélandre la petite statuette de N.-D. de Bon-Secours* que voici et la bonne amie de votre fils ne pourra plus descendre. Placez sur votre cœur cette image de N.-D. de Lourdes et vous guérirez. Voici de plus des reliques en gélatine. Et enfin donnez-moi cent *francs, je ferai pour vous une neuvaine voyageante.*

C'est-à-dire que je visiterai neuf églises pour vous, en brûlant chaque fois un cierge de 1 fr. 50. Ci : 13 fr. 50. Et comme il ne restera rien pour moi après les cierges et les messes, ajoutez un louis.

— Mais comment donc ! On n'est pas plus polie. Voici cent francs et vingt francs. Ne vous faut-il rien d'autre ?

— Si, un souvenir de vous !

— Voilà ma bague.

— Et de votre fils.

— Je n'ai rien.

— Un de ses mouchoirs.

— En voilà deux.

A quelque temps de là, la femme Hollen apprend *par des journaux que sa guérisseuse est condamnée* dans les conditions que l'on sait. Cruelle déception.

Six mois s'écoulent. Le 13 novembre, l'*Esprit des Eaux* navigue aux environs de Seclin. Une femme sur la berge crie :

— Marinière ! marinière ! Avez-vous besoin de prières, de neuvaines, de messes ?...

C'est la femme Bronze qui vient de sortir de prison et qui recommence son petit métier.

Heureusement le fils Hollen est là. Il s'empare de la mégère et la livre aux gendarmes.

Et c'est pourquoi la femme Brouze vient de contracter un nouveau bail de six mois avec la maison d'arrêt.

LES MALHEURS D'UN EX-ENSOUTANÉ

Louis Desplanques, 40 ans, journalier à Lille, est poursuivi pour attentat aux mœurs commis le 2 janvier, place de la République, à Lille, autour du chanteur qui charme le public à la nuit tombante. Les victimes de cette affaire de mœurs sont deux *jeunes gens de 15 à 20 ans.*

Desplanques se présente avec l'allure et le visage d'un ecclésiastique.

M. le président Martin, à qui ce détail n'échappe pas, interroge Desplanques sur son passé.

D. N'avez-vous pas été ecclésiastique ?

R. Jamais.

D. Pourtant vous avez contracté certaines habitudes de manières, de langage, qui ne paraissent pas venir du régiment. Avez-vous été soldat ?

R. Oui.

D. Combien de temps ?

R. J'ai fait mon *année de trois ans.*

D. Votre année de trois ans ? C'est une année bien longue.

Pressé de questions, Desplanques déclare qu'il a été soldat quelques années, sans pouvoir dire combien.

D. Vous avez été déjà condamné ?

R. Une fois.

D. A six mois le 6 mars 1896, pour port illégal de costume ecclésiastique. Que signifie cette condamnation ?

R. Oh ! peu de chose, c'était un semblant de costume pour la frime.

M. le président estime que six mois de prison pour ce semblant de costume, c'est beaucoup et fait rechercher le dossier de cette précédente affaire.

Pendant ce temps, Desplanque proteste de son innocence. On a voulu le faire chanter et raconte en *un français velouté tout ce qu' « il croit bon d'ajouter.* »

Le dossier arrive.

M. le président. — Vous nous avez menti tout à l'heure. Ce n'est pas à tort que j'ai cru deviner votre passé. Quand je vous demandais si vous aviez régulièrement porté un costume religieux, vous répondiez énergiquement : non.

C'est : oui. Vous avez été frère rédemptoriste en Hollande.

R. Non, j'étais seulement domestique.

D. Votre père et votre mère déclarent que vous avez été frère de la doctrine chrétienne. Combien de fois avez-vous été condamné.

R. Une fois.

D. Et en Belgique ?

R. (Timidement) Une fois.

D. A deux ans de prison pour escroqueries. Vous nous avez dit qu'à Marcq-en-Barœul, en 1896, vous aviez seulement pour la frime porté un semblant de costume.

En réalité, vous vous étiez installé dans un estaminet d'où vous faisiez des quêtes à domicile au profit de missions étrangères. Bien que je n'aie pas l'intention de reviser ce procès, je suis bien obligé de vous lire les dépositions qui contredisent votre version.

On apprend alors certains détails piquants. Le saint homme n'ayant pas de linge avait emprunté une chemise... à la cabaretière.

Il semble même vraisemblable que sous le nom de Georges Clément, Desplanques a dû commettre ou tenter quelques escroqueries. On a trouvé dans sa poche un ruban de la médaille coloniale qui n'a pas dû rester inutile.

En dépit de ses dénégations, Desplanques est *condamné à six mois et 25 francs.*

AFFAIRES DIVERSES

Henri Veaux, 31 ans, manœuvre à Wattrelos, 15 mois, pour vol de numéraire et bijoux — Louis Goin, 45 ans, peigneur à Wattrelos, 2 ans, attentat aux mœurs.

Cour d'Assises du Nord

Nouvelles affaires renvoyées devant les assises du mois de février :

Abus de confiance qualifié et complicité, à Cambrai — 1· Georges-Fernand Labarrière, 48 ans, employé de bureau à Cambrai ; 2· Nicolas Grosse, 45 ans, camionneur à Cambrai.

Mœurs, à Iwuy. — Jules-Augustin Leclercq, 55 ans, ouvrier serrurier, en dernier lieu à Iwuy.

Mœurs, à Armentières. — Grégoire Verhègue, 43 ans, tisseur à Armentières, attentat sur sa fille légitime, mineure, âgée de plus de treize ans, mais non émancipée par le mariage.

Mœurs, à Anzin. — Charles-Louis Wilbert, 39 ans, chauffeur, né et demeurant à Anzin.

Nouvelles à la Main

Un pauvre hère se présente au directeur d'un *music-hall* et lui demande à être engagé comme lutteur.

L'impresario, remarquant l'aspect chétif et souffreteux du personnage :

— Mais vous n'êtes pas de la partie ?

— Oh ! j'ai lutté souvent.

— Où ça ?

— Un peu partout... contre l'adversité !

∴

Altercation.

L'un des deux antagonistes se montre particulièrement agressif :

— Est-ce, demande son contradicteur, une affaire que vous cherchez ?

— Une affaire? Non, merci... Il y a bien assez de l'autre !

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Tournée Baret — Compagnie R. Richard.

Renée Richard, Rachel de Ruys, Baret, Viardot, ces noms réunis sur les affiches qui couvrent nos murs ont déjà sûrement attiré l'attention de nos lecteurs. C'est qu'ils assurent à la matinée de dimanche salle Leverrier, le plus franc et le plus complet succès. Le mérite incontestable de tels artistes, la variété du programme nous autorisent à dire que cette matinée sera superbe.

Après les longues pièces en cinq actes, le Roman *d'un jeune homme pauvre, la Vie de Bohème, le fils de Giboyer*, un spectacle coupé ne sera pas pour déplaire aux Tourquennois. Nous sommes certain qu'ils viendront récompenser Mr Baret du zèle qu'il déploie à leur procurer des éléments aussi artistiques que ceux dont nous avons parlé ci-dessus. Le prix si minime des places permettra à beaucoup de nos concitoyens d'aller applaudir une grande cantatrice, Mme Renée Richard, de l'Opéra, une élégante et fine diseuse, très appréciée dans les salons parisiens, Mme Rachel de Ruys, un émident violoniste, Paul Viardot et enfin Baret lui-même dans les rôles les plus désopilants de son répertoire.

Si les Tourquennois ne sont pas contents, ils ont le goût bien difficile.

J. MOURAUX.

N. B. — Au nom d'un groupes de personnes *intéressées*, je renouvelle mon appel, aux charmantes spectatrices et je les prie de prendre en pitié les infortunés spectateurs sis derrière elles.

Allons, Mesdames, un petit chapeau très bas, une guirlande de fleurs même siéraient divinement bien à vos opulentes chevelures. Dois-je encore longtemps jouer le rôle de Saint-Jean prêchant dans le désert ?

J. M.

Programmes des Spectacles et Concerts

Hippodrome-Théâtre de Roubaix. — La représentation de la **Tournée Baret** est définitivement fixée au dimanche 8 janvier prochain.

Théâtre de Roubaix (situé angle des rues Richard-Lenoir et Archimède). Direction : M. Louis Couvreur. — Bureaux : 5 h. 1/2. — Rideau : 6 h. — Dimanche 8 janvier 1899, le plus grand succès de la saison :

MISS ROBINSON

Grande opérette féerique en 3 actes et 8 tableaux, de M. Paul Ferrier, musique de M. Louis Varney

Le spectacle sera commencé par une seule représentation de :

LE COMTE DE NAJAC
Ou Justice Sociale

Drame inédit en 4 actes et 6 tableaux, de M. Marius Véran

Grand-Théâtre de Lille, direction de M. Montfort. — Bureaux : 7 h. 1/2. — Rideau : 8 h. .. — Samedi 7 janvier, — Représentation gratuite : **Lakmé**, opéra-comique en trois actes, musique de Léo Delibes.

Etat Civil de Roubaix

Du 6 Janvier 1899

Naissances. — Lucienne Beuscart, rue du Pile, 191. — Berthe et Albert Fiévet (jumeaux), rue St-Jean, 151. — Ferdinand Colin, rue de Tourcoing, G. St-Pierre, 10. — Robert De Brabander, rue de Lannoy, 40. — Georges Jorion, rue Soubise, 13. — Marie Boyart, rue Blanchemaille. — Albert Berquiez, rue de l'Alma, G. Decock, 7. — Henri Delannoy, rue de Lannoy, 94. — Vital Gabreau, rue de St Quentin, 16.

Décès. — Alphonse Deltour, 2 ans, rue des Fosses cour Bernard-Spriet, 25. — Michel Mercier, 70 ans, rue de Barbieux. — Juliette Lapaille, 4 an, rue Bayart, 1. — Maurice Pattyn, 20 mois, rue du Tilleul, 356. — Chrysoline Fraichefond, 36 ans, rue de l'Epeule, cour Piat Agache, 10. — Philibert Fontaine, 80 ans, rue de Beaumont, 25.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 6 janvier

Naissances. — Raymonde Leduck, rue de Mouvaux. — Clemence Volt, rue Saint-Joseph. — Léonie Hooghe, rue de la Cité.

Mariage. — Entre : Jules Ferlin, 32 ans, cocher et Marie Sagaert, 24 ans, journalière.

Décès. — Charles Gonau, 27 ans 9 m., représentant, rue du Tilleul, 212. — Robert Delahousse, 5 jours, rue de Renaix.

CONNAISSANCES UTILES

Que faire lorsqu'un bébé est pris de gastro-entérite ?

Quand les vomissements et la diarrhée commencent et que le lait, aigri par diverses causes et surtout par l'usage des funestes biberons à tube, dont la vente devrait être interdite, n'est plus digéré, il faut immédiatement recourir à la recette que voici : soumettre à l'ébullition sur un feu vif, dans un litre d'eau jusqu'à réduction de moitié, 500 grammes d'os frais de bœuf. On n'y ajoute ni viande, ni légumes, rien que du sel de cuisine pour condiment ; laisser refroidir et dégraisser. On obtient ainsi une boisson phosphatée qui doit servir *exclusivement* d'aliment à l'enfant et dont les effets bienfaisants ne tardent pas à se manifester.

La mortalité infantile est due dans les grands centres de population en majeure partie à la gastro-entérite. Ces véritables épidémies de gastro-entérites qui se produisent pendant la saison d'été pourraient être de beaucoup amoindries en facilitant la vente de lait de bonne qualité. Il serait, en outre, utile pour favoriser l'emploi de bon lait d'en faire la distribution gratuite aux mères nécessiteuses, et en fournissant à toutes des instructions détaillées sur la nécessité de la stérilisation et des indications précises sur le manuel opératoire nécessaires pour la produire.

Bonhomme FRANKLIN.

DISPARITION D'UNE SCIATIQUE

La sciatique est une maladie très fréquente chez les arthritiques. Elle se caractérise par une douleur d'abord sourde, vague, s'accompagnant de picotements, d'engourdissements, de sensations de froid ou de chaud, siégeant à la région des reins. Elle débute brusquement ou succède à la période de douleur sourde, accès qui parcourent la cuisse et la jambe dans toute leur longueur. La douleur est si vive qu'elle empêche le malade de dormir. La marche, un effort, la *percussion du talon sur le sol réveillent ces* douleurs et leur donnent une acuité extrême. Nous publions volontiers la guérison d'un vieillard de 65 ans, M. Béalet, propriétaire au Bouchet, commune d'Assions, par les Vans (Ardèche), confirmée par un reporter du *Réveil Ardéchois*.

M. Béalet.

Depuis plus de trois ans, dit M. Béalet, j'étais atteint d'une sciatique qui me faisait souffrir au point de m'empêcher de rester debout. Parfois, en gardant mes moutons, j'étais obligé d'aller à quatre pattes. Pour comble de malheur, survint une épidémie d'influenza qui n'épargna personne dans le voisinage. J'en fus atteint également. En plus de ma sciatique, l'influenza me laissa une courbature *continuelle et une toux opiniâtre*. Je consultai en vain plusieurs médecins. Je lus un jour dans le « Lyon Républicain » un article sur les « Pilules Pink », dans lequel on citait le nom d'une personne guérie d'une sciatique. Sans hésiter, je fis venir deux boîtes de ces pilules. Au bout de dix jours, mes maux de reins et ma toux avaient disparu et après quelques boîtes je n'avais plus de sciatique. Aujourd'hui, je marche droit et fier et je publie hautement l'efficacité des Pilules Pink.

Les Pilules Pink sont le tonique universellement connu et ce qu'on vient de lire est une preuve de leur efficacité dans les névralgies, migraines et autres affections ayant quelque affinité avec la sciatique. Paralysie, ataxie locomotrice, épilepsie et danse de Saint-Guy qui sont la forme extrême de l'épuisement nerveux ont également été guéries par un traitement persévérant.

Les Pilules Pink pour personnes pâles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt *principal, Gablin et Cie, pharmacien de 1re classe*, 3, cité Trévise, Paris, 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 par 6 boîtes franco par mandat-poste. 72

PETITE CORRESPONDANCE

E. L. C. — Oui. — *J. B.* — Prenez conseil de votre avocat. — *Jules Aquit.* — Il faudrait s'adresser à la Préfecture qui elle même devrait employer la gendarmerie. De sorte que le secret pourrait ne pas être gardé. A vous de voir. — *G. A. D.* — Tirage pas encore effectué. On trouve des billets chez M. Bertinchamps, président, à Billy-Montigny ou chez M. Pinte, adjoint au maire, à Billy-Montigny. Le tirage aura lieu prochainement.

LE FACTEUR.

Un siècle a passé, nous disait hier un illustre médecin, et le trépied vital de Bichat est toujours une vérité. Nous mourons par le cœur, par le cerveau ou par le ventre. Equilibrons donc notre économie vivante par les remèdes vitalisants, dont le type est le *Vin Bravais*, sédatif du cœur, tonique des nerfs, restaurateur des muscles et invigorateur de l'assimilation. Avis à tous les débilités ! Et surtout, méfiance des imitateurs.

Maux d'estomac — Digestions difficiles
Maux de tête

Faiblesse — Anémie
Pesanteurs

Maladies de l'Estomac
Soulagement rapide et Guérison définitive
Par l'Elixir LEFLON
Le flacon 2 fr. 50
Pharmacie LEFLON, Grande-Rue, 163, ROUBAIX

Maux de Reins. — Points de coté

Manque de sommeil — Cauchemars — Gastrites

Si vous voulez vous bien porter
NE PURGEZ PAS
ayez toujours chez vous une boîte des excellentes
GRAINES DE SANTÉ
préparées par J. BARBRY, herboriste de première classe, 11, rue du Bois, 11, Roubaix.

Elle suppriment très rapidement la **constipation** et *ses graves inconvénients, elles sont* d'une efficacité reconnue contre les **coliques, inflammations d'intestins, échauffements, mauvaises digestions.** Bien s'adresser, 11, rue du Bois. Prix de la boite **1.25**.

PROLONGATION
à Roubaix

M. Brouillard a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il prolonge son séjour à l'*Hôtel Ferraille* jusqu'au lundi soir **23 janvier.**

Cie Lumière & Traction

Accumulateurs électriques d'une durée illimitée et d'une capacité inconnue jusqu'à ce jour.

Spécialité d'accumulateurs légers pour l'éclairage des voitures.

Usine et bureaux : 121, boulevard Gambetta
ROUBAIX

Nouvelle découverte, Guérison assurée des
MALADIES de la PEAU et du CUIR CHEVELU
Dartres, Eczémas, Herpès, Teigne, Pelade, Psoriasis Boutons, Démangeaisons, Taches de rousseur, Glandes, Hémorroïdes, Acreté du sang, chute des cheveux et des cils, Plaies variqueuses et autres, par la Franco POMMADE LARCADE de TARBES 1 fr. 65 et les Pilules VEGETALES DEPURATIVES ... 5 médailles d'or, RESULTATS inespérés dès les premiers jours. On peut se procurer la brochure et les renseignements gratis, à la Pharmacie GERRETH, 45, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix. Seul dépositaire de ce produits. n.o.

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 6 janvier

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT		ANCIEN		Peign. d'a. Type A. G	
	Cote préc.	Cote jour.	Cote préc.	Cote jour.	Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 925	4 925	..	..	..	..
Fevrier	4 925	4 90	..	..	..	..
Mars	4 90	4 90	4 925	4 90	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..
Avril	4 90	4 875	4 925	4 90	..	..
Mai	4 90	4 875	4 925	4 875	..	..
Juin	4 90	4 875	4 925	4 875	..	..
Juillet	4 90	4 85	4 925	4 875	..	..
Août	4 90	4 85	4 925	4 85	..	..
Septembre	4 875	4 85	4 925	4 85	..	..
Octobre	4 875	4 85	..	..	..	..
Novembre	4 875	4 85	..	..	..	..
Décembre	4 875	4 85	..	..	..	..

Tendance calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Type Unique :

Janvier	5.000	»	à 4.925
Février	20.000	»	à 4.90
Avril	5.000	»	à 4.875
Juin	10.000	»	à 4.875
Id.	5.000	»	à 4.90
Juillet	40.000	»	à 4.85
Août	5.000	»	à 4.825
Id	15.000	»	à 4.85
Septembre	5.000	»	à 4.85
Octobre	5.000	»	à 4.85
Novembre	5.000	»	à 4.85
	120.000		

Ancien :

Avril	5.000	»	à 4.90
Août	10 000	»	à 4.85
	15.000		

Anvers, 5 janvier : 315.000 kil. — Calme.

Echange en déport

5,000 k. janvier sur octobre moins 0,07 cent.

Total de la journée : 135.000 kil.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 6 Janvier

Cuite 1er jet (cote offic.), —.. à — — — 88· (cote com.), 27 — à — —.

SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 105 50 à —.—

En pain n· 1 (cote offic.), 107— .

BETTERAVE disponible. —.—.

Marchés de Paris

Du 6 Janvier

FARINES : 12 marques

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Janvier	45 60	45 2.	Mars-Avril	46 25	45.85
Février	45 75	45 50	4 de Mai	46 40	46.—

MARQUE CORBEIL (clôture) : 48 —.

BLES.

Janvier	21.25	21.15	Mars-Avril	21 85	21 65
Février	21.55	21.40	4 de Mai	22 —	21.80

SEIGLE.

Janvier	14 25	14 25	Mars-Avril	14 50	[illegible]
Février	14.50	14 50	4 de Mai	14.50	[illegible]

AVOINE.

Janvier	16 75	16.15	Mars-Avril.	16.45	16.50
Février	16.45	16.25	4 de Mai	16.55	16.75

HUILE DE LIN.

Janvier	42 50	42 —	Mars-Avril.	43.75	42.—
Février	42.50	42 —	4 de Mai	43.25	43.25

HUILE DE COLZA.

Janvier	49 —	49 —	Mai-Avril.	49.50	49.50
Février	49.25	49.25	4 de Mai	50.25	50.25

SUCRES BLANC.

	Pr. clôt.	Ouvert	Clôtur
Janvier	29 12	29 12	29.12
Février	29 37	29 25	29.37
4 mars	30 62	29.50	29 65
4 de Mai	30 —	30.—	29 22
ROUX 88·	28 25		—.—
RAFFINES	101.—		104.—

ALCOOLS.

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Janvier	42.75	44 —	43 25
Février	43 —	43.45	43.50
Mars-Avril	43.75	43 65	43 50
4 chauds	43.75	43 45	43.30

DISPONIBLE (cote officielle) 43.—.

BOURSE DE LILLE

Du 6 janvier 1899

Emprunts (Villes et Départements)

Roubaix 1898 (obl. 500), 510,25, hier 510,25.

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.) p. 800.

Charbonnages (actions)

Aniche le 1/12, n. 16925 — Béthune (Bully-Grenay) p. 3210 — Blanzy (a. 500 t. p.) p. 1770 — Bruay le vingtième p. 1985 — Carvin (a. 500 t. p.) p. 1360 — Clarence (Mines de la) (a. 500 t. p.) p. 1165 — Courrières p. 2175 — Crespin (Nord a. 125 t. p.) p. 324 — Douchy, p. 918 — Dourges, p. 211 — Escarpelle (Cie anon. act. 100 f.) p. 805 — Ferques (Mines de) (a. 500 125 p.) n. 540 — Flines-les-Raches (act. 500 t. p.) p. 1500 — Lens le cent 487 — Maries 30 0/0 (part d'ingénieur) n. 21490 — Meurchin (a. 100 t. p.) le cinq p. 1955 — Ostricourt (a. 500 t. p.) n. 1070 — Thivencelles (a. 1000 t. p.) a. 255.

Charbonnages (obligations)

Albi 93 (remb. à 500), p. 520.
Béthune 77 (remb. à 500) p., hier 465.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 56
LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN.

Cabinet
de
M. Charles POLACK
Chirurgien-Dentiste
56, rue d'Inkermann, ROUBAIX
Visible tous les Mardi et Vendredi
de 2 heures à 5 heures du soir
M. POLACK, se rend à domicile sur demande
MAISON DE CONFIANCE

LES PLUS ACTIVES
LES PLUS POPULAIRES
MALADIES
SECRETES
DES DEUX SEXES
Guérison sûre et rapide
Par les CAPSULES SICILIENNES VÉGÉTALES
au Santal oriental Saponine
de J. LOGEZ
Pharmacien
Les moins chères
Prix de la boîte 3 fr.